

L'Anaphore

L'étude de l'anaphore méronymique s'intègre dans un cadre d'étude large, à savoir celui des anaphores associatives, c'est pour cette raison, et pour mieux cerner notre objet de travail, nous avons choisi de revenir sur certains aspects théoriques relatifs au domaine de l'anaphore en général, allant vers l'anaphore associative qui est plus particulier pour finir par évoquer le cas de l'anaphore associative méronymique.

Il nous faut, dans un premier temps revenir sur la conception la plus large des relations anaphoriques dans la littérature portant sur la question de l'anaphore.

Ainsi, dans cette partie théorique, il s'agit de donner une définition de l'anaphore selon deux perspectives à la fois textuelle et cognitive, ce qui nous permettra de nous intéresser à un type particulier d'anaphore : les associatives méronymiques.

Les deux optiques nous intéressent dans la mesure où elles permettent d'étudier les cas d'ellipse qui pourraient caractériser certaines anaphores associatives méronymiques afin de mettre les propriétés qui concernent les ellipses sur le même plan que les propriétés traditionnelles. Pour ce faire, passer en revue les différentes définitions du phénomène de l'ellipse s'avère un travail nécessaire pour mieux cerner notre problématique. Nous évoquerons ainsi les cas de l'ellipse du prédicat verbal, l'ellipse de l'antécédent et du complément de l'expression anaphorique

1. Définition et fonctionnements des relations anaphoriques

1.1. Définition

L'étude de l'ellipse dans les anaphores associatives méronymiques nécessite que l'on s'attarde, tout d'abord sur les principaux problèmes que pose la définition de l'anaphore chez les linguistes et de la divergence des points de vue concernant son fonctionnement.

Nous partons de la définition de la notion de l'anaphore donnée par Milner¹:

« Une propriété bien représentée en français et qui de plus touche à un fonctionnement fondamental des langues naturelles [est] la possibilité que s'établissent des relations à distance ». Ces relations à distance ne sont que les relations anaphoriques qui se caractérisent

¹ MILNER J.C., 1984, *Recherches sur l'anaphore*, ERA, 642, DRL, Université Paris7.

par le fait qu'ils joignent deux ou plusieurs éléments qui se distancient dans la configuration textuelle mais qui se rapprochent dans leur interprétation, puisque l'un des deux éléments ne peut être interprété que par rapport à l'autre. D'ailleurs « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation, de se reporter à un autre segment du même discours », disait Ducrot.¹

Cette conception résume l'anaphore comme étant une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une ou d'autres expressions qu'on appelle « l'antécédent ».

Définie ainsi, l'anaphore serait un phénomène textuel où il est nécessaire, pour en parler, de trouver une expression anaphorique et un antécédent qui entretiennent une relation de coréférence. Cependant cette définition qui semble assez claire pose quelques problèmes quant à la relation entre les deux éléments qui constituent l'anaphore, à savoir l'antécédent et l'expression anaphorique. Corblin F.² précise, d'ailleurs, que la relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique n'est pas forcément une relation de coréférence comme dans l'exemple suivant où *village* et *église* n'ont pas le même référent:

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte.

Concernant la propriété de coexistence de –au moins- deux éléments, nécessaire pour qu'on puisse parler d'anaphore, une question se pose :

Est-il possible d'envisager une anaphore dont l'un des deux éléments est éliminé ?

La question a été posée par les linguistes, notamment par G. Kleiber³, pour ce qui est de l'ellipse de l'expression anaphorique, comme dans cet énoncé

*Je ne connaissais pas Paris, alors j'ai visité. Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé.*⁴

Une place vide à combler par le recours aux expressions antérieures ?

Kleiber a essayé de répondre à cette question en rappelant que certains linguistes considèrent que l'on peut parler d'anaphores dans les cas d'ellipse de l'expression anaphorique.

¹ DUCROT O., 1972, cité par KLEIBER G. et TYVAERT J.E., 1990, *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Recherches linguistiques, Université de Metz.

² CORBLIN F., 1985, Remarques sur la notion d'anaphore, *Revue québécoise de linguistique*, 15 n°1, 173-195.

³ KLEIBER G. 1994, *Anaphores et pronoms*, p.28

⁴ CORBLIN F., 1985, cité par KLEIBER G. 1994.

D'autres linguistes pensent qu'on devrait distinguer les deux phénomènes, dans la mesure où les ellipses à la différence des autres expressions anaphoriques, sont « récupérables » : elles sont destinées à être comblées par du matériel redondant.¹

Corblin F.² donne une définition qui serait favorable au fait de considérer comme anaphore les cas de l'ellipse de l'un des éléments de l'anaphore.

« Globalement, on a donc anaphore, lorsqu'une structure manifeste *in situ* une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par *comparaison* avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le *moteur* de l'anaphore serait la nécessité de se ramener, grâce au contexte, à une structure complète à chaque fois que celle-ci ne l'est pas. »

La définition dit qu'une expression anaphorique est une expression dont l'interprétation (référentielle) dépend d'une autre, alors que si l'on reprend l'exemple cité par Kleiber³

Mitterrand est parti en voyage. Le président a emmené avec lui trois ministres.

La mention de *Mitterrand* permet de comprendre de quel président il s'agit, mais une telle interprétation présuppose une compétence encyclopédique : la connaissance de Mitterrand président de la république française.

Kleiber remarque que la nature de l'interprétation référentielle à effectuer dépend directement de la catégorie de l'expression anaphorique, ce qui montre la nécessité de prendre compte, à un moment donné ou à un autre, des propriétés particulières des expressions recrutées.

Ce résultat nous conduit selon Kleiber, soit à faire éclater la catégorie anaphorique en une diversité de procédures de référence textuelle particulières, soit à opter pour une autre conception de l'anaphore à savoir la conception de l'anaphore non pas comme un phénomène textuel mais comme un phénomène mémoriel et cognitif.

« L'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou « déjà manifeste dans la mémoire

¹ ZRIBI-HERTZ A., 1992, « De la deixis à l'anaphore : quelques jalons », M.-A. Morel & L. Danon-Boileau (éds.), *La Deixis*, Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990, Paris, Presses Universitaires de France : 603-612.

² CORBLIN F., 1985 : 173-195.

³ Op.cit

immédiate ». ¹ L'avantage immédiat de cette définition, selon Kleiber, en termes de continuité référentielle cognitive (textuelle ou non) est de permettre une analyse unitaire là où l'approche textuelle aboutissait à un traitement éclaté.

Ainsi le pronom *il* par exemple est classé comme expression anaphorique aussi bien dans

a) *Paul est sorti. Il avait trop chaud*

que dans

b) *Attention ! Ne t'approche pas. Il est dangereux*

puisque le référent, les deux fois, est déjà saillant, par la mention antérieure dans (a) et dans (b) par la situation d'énonciation, elle-même.

« L'environnement extra-linguistique immédiat est donc, avec le texte, une des sources d'alimentation possibles de la mémoire immédiate et peut donc être à l'origine d'un emploi anaphorique »².

1.2. Choix des expressions anaphoriques : les contraintes :

Choisir la bonne expression anaphorique permet d'éviter l'ambiguïté et rend le texte moins lourd.

L'introduction de l'anaphore doit satisfaire des critères d'utilisation et obéir à des contraintes que Kosseim L.³ résume dans les points suivants :

-La contrainte de non-ambiguïté :

Cette contrainte vérifie que l'antécédent de l'élément anaphorique sera facilement identifiable par le lecteur.

-La contrainte conceptuelle :

Elle concerne le type d'objet qu'il faut mentionner, par exemple, s'il est un objet ou un ensemble d'objets.

¹ KLEIBER, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF : 29.

² KLEIBER G., 1994:26

³ KOSSEIM L., 1992, *Génération automatique des procédés anaphoriques dans les textes d'assemblage*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal. Faculté des arts et des sciences.

- la contrainte de focalisation :

La focalisation est le mécanisme gérant des changements de focus dans le texte. Le focus est l'objet ou l'ensemble d'objets sur lesquels l'attention du lecteur est portée. Il existe deux types de focus : le focus local, l'élément sur lequel porte une proposition et le focus global, ce sur quoi porte l'ensemble du texte.

- la contrainte de distance :

Elle considère la distance entre l'élément anaphorique et son antécédent immédiat.

- La contrainte lexicale :

Elle vérifie s'il existe une réalisation lexicale pour le procédé à générer.

Toutes ces contraintes sont susceptibles de gérer la distribution des anaphores dans un texte mais la question qui reste primordiale est indubitablement celle de la référence. Elle fera l'objet du sous-chapitre suivant.

1.3. Anaphore et référence

Dans une perspective cognitive, Kleiber¹ montre que dans les emplois « indirects », le référent visé n'a pas besoin d'être déjà saillant pour que la référence réussisse, ce qui doit être saillant ce sont les éléments qui permettent d'accéder au référent visé. « Ce sont des éléments déjà saillants du texte, de la situation immédiate et du savoir d'arrière-plan présumé partagé qui donnent appui au calcul inférentiel permettant de trouver quel est le bon référent »². Le bilan est finalement assez proche de celui de l'approche textuelle. Le critère textuel et celui de l'accessibilité gardent leur pertinence.

Ainsi, « Le fait d'avoir un antécédent textuel, c'est –à-dire d'avoir introduit préalablement dans le discours l'élément, coréférentiel ou non, qui permet l'interprétation complète de l'expression anaphorique, reste par là- même un facteur indispensable pour expliquer la distribution des expressions inférentielles »³.

L'approche cognitive, comme l'approche textuelle, admet donc des limites. En effet, comme elle se base sur des données purement pragmatiques, le critère cognitif risque de valider des

¹ KLEIBER G. 1994 :28

² Ibid.

³ Ibid.

anaphores transparentes mais syntaxiquement incorrectes. L'approche cognitive est loin de rendre compte de la notion d'anaphore.

1.3.1. Anaphores et coréférence : Les liages en chaînes

« Les chaînes de liage sont constituées par les phénomènes de reprise - répétition qui assurent la continuité locale de toute séquence linguistique ».¹

L'anaphore est définie par M.-J. Reichler –Béguelin comme « un phénomène de rappel informationnel relativement complexe où sont susceptibles d'intervenir :

- 1) Le savoir construit linguistiquement par le texte lui-même ;
- 2) Les contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses, et cela grâce aux connaissances lexicales, aux prérequis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée »².

1.3.2. Référence et coréférence :

La référence peut être définie comme une propriété des séquences linguistiques. Elle est « associée à certains segments de la réalité ».³ Elle est également selon Benveniste E. « une partie intégrante de l'énonciation ».⁴

Définie ainsi, la référence permet au locuteur de créer une relation entre le texte et la réalité ou le monde extérieur. Produire un message, passe forcément par l'établissement de relations entre un objet du monde, (c'est-à-dire la conception de l'émetteur dans son univers du discours) et un signe linguistique.

La coréférence peut être définie comme « une relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre »⁵

Corblin souligne que l'anaphore est une « relation de dépendance orientée entre deux éléments de statut différent, un anaphorique [référant] et un antécédant [référé]⁶

¹ ADAM J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga : 52

² Ibid.

³ MILNER J.C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Le Seuil, Paris : 9.

⁴ BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

⁵ Corblin F., 1982 :120

⁶ Corblin F., 1983 :120

Si l'orientation vers l'amont (à gauche) du texte est proprement anaphorique, l'orientation vers l'aval (à droite) sera dite cataphorique et, en l'absence d'orientation cotextuelle, le rapport sera qualifié d'exophorique (référence absolue et référence contextuelle ou déictique). Quant à la différence de statut entre anaphorique-référent et antécédant référé, Corblin parle d'une « capacité à faire apparaître un segment du contexte comme terme répondant aux conditions d'interprétation qu'exige un autre terme, qu'on dit pour cette raison anaphorique » ¹

Présentées ainsi, référence et coréférence sont liées à l'emploi et leur interprétation dépend en effet du contexte discursif dans lequel apparaît l'occurrence anaphorique.

1.3.3. L'anaphore non coréférentielle

Les anaphores associatives sont considérées comme non coréférentielles. Ce qui les oppose aux anaphores coréférentielles, c'est le fait qu'elles introduisent un nouveau référent, c'est-à-dire une entité qui n'a pas encore été activée ou rendue saillante, soit textuellement, soit situationnellement.

L'anaphore associative se repère par la présence des SN définis comme *les roues* et *le tronc* qui sont des exemples types proposés par Kleiber² dans les énoncés suivants :

Les policiers inspectèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue

Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.

L'interprétation de ces SN définis est selon Kleiber très singulière dans la mesure où ces SN ne sont pas des SN définis complets qui livrent par eux-mêmes, comme les descriptions définies complètes (Le président de la République française), l'identité de leur référent. Elle ne provient pas non plus, comme pour les emplois du défini coréférentiel, d'une mention antérieure de leur référent. Ils introduisent des référents nouveaux, ce qui les oppose aux anaphores coréférentielles par « une différence de référents impliqués », précise Kleiber.³

Il faudrait tout de même préciser que l'absence de coréférence dans ce type d'anaphore ne traduit nullement l'absence de relation référentielle entre l'expression anaphorique et son antécédent : la concaténation référentielle existe, mais elle diffère selon le type d'anaphore.

¹ F. Corblin, 1985 : 181

² Kleiber, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF : 51.

³ Ibid : 12

Suite à Kleiber, nous pouvons nous référer à l'exemple suivant emprunté à Karttunen¹ :

L'homme qui a donné son salaire à son épouse a été plus sage que l'homme qui l'a donné à sa maîtresse.

L'analyse qu'on donne généralement à cet exemple consiste à dire que le pronom *le* désigne un salaire, mais pas exactement son salaire. *Le* n'est pas coréférent à l'expression *son salaire*, on est donc face à un phénomène de cosignifiante et non de coréférence.

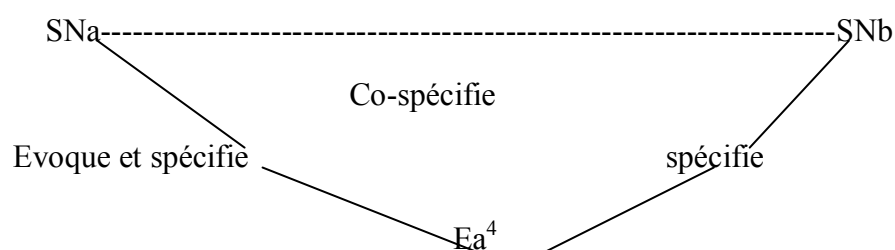
La cosignifiante serait selon l'expression de Milner² un cas de référence virtuelle qui diffère de la référence actuelle qui, elle représente un véritable cas de coréférence.

1.4. Anaphore associative et inférence

La notion d'inférence occupe une place de choix au sein des études sur l'anaphore associative qui, au-delà des rapports associatifs guillaumiens, donne lieu à des procédures interprétatives particulières et complexes.

L'étude des procédés cognitifs et logico-sémantiques mis en jeu, du problème de la représentation des connaissances, de l'organisation ontologique, du pouvoir discursif et des principes de cohérence textuelle a fourni des outils essentiels pour l'examen de ces processus cognitifs et logico-sémantiques, notamment l'inférence.

Kleiber précise, d'ailleurs, que toute anaphore, qu'elle soit coréférentielle ou non est inférentielle dans la mesure où elle nécessite un processus d'inférence. Il schématise le lien inférentiel des anaphores coréférentielles dans le schéma suivant, proposé déjà par Webber B.L.³.



¹ Exemple proposé par KARTTUNEN, 1969 et repris par KLEIBER, 2001.

² MILNER, 1982.

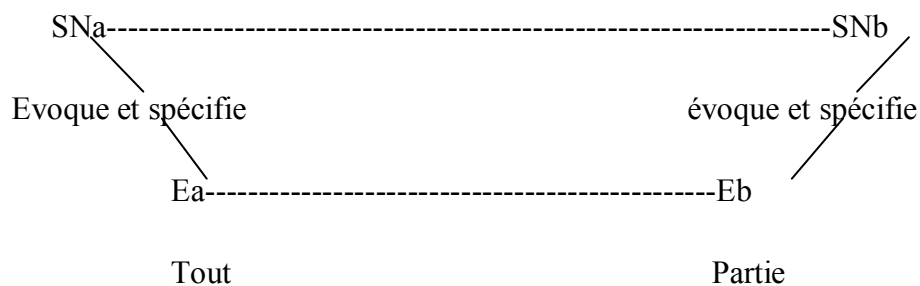
³ KLEIBER G., 2001:183.

⁴ Ea équivaut au tout et Eb à la partie.

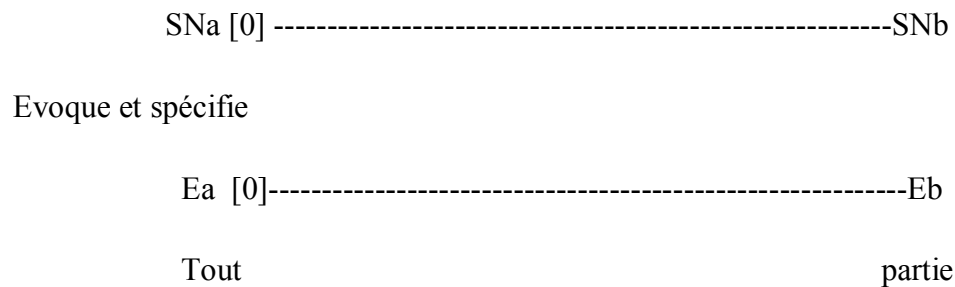
On a dans les deux cas deux expressions qui renvoient à une même entité, la première l'installe dans le discours, alors que la seconde ne fait qu'y référer, que la spécifier ; la procédure inférentielle permet de faire la liaison entre les deux expressions.

Le processus inférentiel particulier mis en jeu dans l'anaphore associative porte sur deux expressions introduisant deux entités distinctes.

Kleiber ¹ le schématise comme suit :



La question de l'inférence se posera pour les cas des anaphores où il y a ellipse de l'antécédent. Ce dernier n'est pas mentionné verbalement et l'expression anaphorique renvoie à une entité déjà connue par l'interlocuteur, c'est -à dire un « référent » présent ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate appelée « univers du discours ». Nous schématisons cette relation comme suit :



1.4.1. Inférence descendante ou inférence ascendante

Dans le cas des anaphores associatives et à travers l'exemple suivant proposé par Kleiber :

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte.

¹ Ibid: 203

le travail inférentiel s'avère essentiel pour l'interprétation de ces anaphores. En effet, la lecture de *village* déclencherait immédiatement l'inférence « *dans un village, il y a normalement une église* », rendant ainsi disponible l'entité *église* qui pourra alors être l'objet d'une instanciation par anaphore associative.

Kleiber émet l'hypothèse que le processus inférentiel n'est mis en route qu'avec l'expression anaphorique : l'inférence est alors « ascendante » selon son expression. On parle aussi d'inférence remontante selon l'expression de Charolles ou de backward inference selon H.H Clark¹, quand l'inférence se fait en arrière c'est-à-dire de l'expression anaphorique vers l'antécédent.

1.4.2. Inférences logiques et anaphores associatives méronymiques

L'inférence est définie comme une opération de déduction² ou comme un processus abductif³, ce qui nous place dans une perspective logico-sémantique.

Rappelons les différentes fonctions logiques permettant de formaliser des parcours inférentiels, citées par Kleiber⁴.

« Si l'on envisage deux faits (a) et (b), ainsi qu'une loi les reliant implicativement

(c) = (a→b), trois opérations sont possibles :

-déduction : de (a) et (c), on tire (b)

-abduction : de (b) et (c), on tire (a)

-induction : de (a) et (b), on tire (c) »

L'anaphore associative peut utiliser une de ces trois opérations et même les combiner. Cependant, le plus souvent on a affaire à une **déduction**. Ainsi dans :

Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Neyruz [...] En effet, le toit a subi des dommages.

¹ Ibid.

² KLEIBER G., 1992, « Anaphore associative et inférences », J.E. Tyvaert (éds), *Lexique et inférence(s)*, Paris, KLINCKSIECK, 175-201.

³ CHAROLLES, 1992.

⁴ Ibid.

On passe par le biais d'une vérité générale : « le toit est une partie de la ferme », du tout à la partie. Cela donnera la règle : « si on a le tout, on a la partie ».

L'abduction dans :

*Le cheval d'Yvain déclencha un mécanisme qui fit tomber sur eux une porte de fer.
Enfermé dans cette salle, Yvain était complètement désorienté*

L'induction dans des « cas d'anaphore associative, [où] l'interprète ne dispose d'aucun « stéréotype »[...] établi, mais est en quelque sorte forcé à le construire par le discours lui-même, qui peut parfaitement supporter (rendre accessible et valide) une relation à parfum générique »¹. Ainsi dans l'exemple :

Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Neyruz [...] Le feu a pris au sommet de la borne, dans la partie non tubée.

C'est le discours qui permet au lecteur d'inférer que toute cheminée dispose d'une borne et que borne est une partie de la cheminée, créant ainsi une nouvelle relation associative.

Après la condition d'aliénation, le deuxième constituant de l'hypothèse explicative proposé par Kleiber est le principe de congruence ontologique, qui stipule que :

« l'aliénation exigée par l'anaphore associative n'a lieu que si l'élément subordonné est du même type ontologique que le référent de l'antécédent »²

Ainsi, la prise en compte de la dimension ontologique dans l'étude de la relation sous-tendant l'anaphore associative, outre qu'elle permet d'expliquer un certain nombre de comportements au sein des sites associatifs, apporte un éclairage nouveau sur les relations de partie-tout et nous permet de définir la « partie » par rapport à l'entité qui la possède en mettant en avant ce principe de congruence ontologique.

¹ CHAROLLES M., 1992, La veuve ou l'orphelin ou : comment les îlots anaphoriques refont surface, *Lexique et inférence(s)*, Paris, Klincksieck : 131-173.

² KLEIBER G., 2001 :274.

1.4.3. Instructions explicites et instructions implicites visant à la reconstruction des expressions anaphoriques

1.4.3.1. Les procédés instructionnels explicites

Parmi les procédés utilisés pour donner des instructions explicites, Le Pesant¹ énumère ceux qui sont déictiques et ceux qui sont non déictiques. Nous ne retenons que ces derniers étant donné qu'ils sont les seuls à figurer dans le cadre de l'anaphore. Il en est certains qui sont mis en œuvre, à savoir les marques de genre et de nombre, qui facilitent le « recrutement » du matériel lexical que remplacent les pronoms anaphoriques.

Les marques de traits sémantiques généraux [humain, non humain] que portent certaines formes pronominales, telles : *il*, *ce*, *celui-ci*, *ceci* constituent également des instructions explicites.

Un dernier exemple d'instruction explicite concerne les anaphores hyperonymiques où l'emploi de l'hyperonyme renvoie à l'hyponyme présent dans le contexte.

1.4.3.2. Les procédés instructionnels implicites

Ces procédés implicites nous intéressent particulièrement dans le cadre de cette étude qui porte sur l'anaphore associative. Ils consistent tout d'abord à l'utilisation de l'incomplétude procurée par l'ellipse, ensuite le sens induit par le contexte.

En effet, l'ellipse d'une portion d'un SN est une invitation implicite à rechercher le matériel manquant (le SN elliptique demande à être saturé). Les éléments élidés sont par conséquent récupérés dans le contexte, comme dans l'exemple proposé par Le Pesant :

Deux élèves injustement punis sont allés se plaindre à l'administration, après s'être fait tirer l'oreille, le proviseur a accepté de recevoir (les élèves).

Pour ce qui est du sens que le contexte communique occasionnellement aux anaphores, il s'agit d'un autre type d'instruction implicite permettant la reconstruction des anaphores du fait qu'elles font nécessairement partie de la distribution d'un prédicat.

Prenons l'exemple des prédicats *embaucher* et *construire* proposés par Le Pesant, qui sélectionnent en position d'arguments respectivement les noms <humains> et les noms de

¹ LE PESANT, 2000.

<constructions> (noms de bâtiments, d'ouvrages d'art et de routes). Dans cette position, une éventuelle anaphore acquiert accidentellement l'une ou l'autre de ces propriétés sémantiques. Cela fonctionne comme une instruction implicite invitant au repérage, dans le contexte, du matériel lexical doté en acte de ces propriétés sémantiques et qui servira à la construction de l'anaphore.

C'est grâce à ce procédé que l'interprétation des exemples suivants est non ambiguë:

J'ai discuté avec le gardien de mon immeuble ; ce dernier vient d'être embauché.

J'ai discuté avec le gardien de mon immeuble ; ce dernier vient d'être construit.¹

Il s'en sort de ce qui précède que l'ellipse crée une incomplétude sémantique et la forme devient dépendante du contexte pour son interprétation.

Nous montrerons dans la deuxième partie de ce travail que le recours à cette « instruction implicite » est essentiel pour la reconstruction des anaphores où il y a des éléments élidés et le retour au contexte est incontournable pour l'interprétation de ce type d'anaphores.

1.5. Approches textuelle et cognitive et types d'anaphore

1.5.1. L'approche textuelle

Elle définit l'expression anaphorique « comme une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression, (ou d'autres expressions) mentionnée(s) dans le texte et généralement appelée(s) son antécédent »²

Cette définition stipule que l'interprétation référentielle de l'expression anaphorique doit nécessairement se réaliser par la prise en compte de l'antécédent.

Ce critère textuel, en dépit de son importance dans la reconnaissance de la source sémantique de l'anaphore, ne constitue pas un critère définitoire de l'anaphore.

Kleiber a soulevé une question qui nous semble importante dans le cadre de ce travail et qui est la suivante : Peut-on parler d'anaphore en cas d'ellipse de l'expression anaphorique?

Comme c'est le cas dans cet exemple :

¹ Exemples proposés par LE PESANT, 2000.

² KLEIBER G., 1993, L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ?, *Lieux Communs*, Plantin, Christian (éd.), Paris : Editions Kimé.:22

*Je ne connais pas Paris, alors j'ai visité [0].-Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé [0].*¹

Dans la perspective cognitive, ce type d'emploi est considéré comme une anaphore, nommée anaphore –zéro² ou *pronoms vides, empty pronouns*³. Ce sont les prédicats verbaux *visiter* et *aimer* qui figurent en surface et qui nous permettent de récupérer l'élément manquant *Paris*.

Kleiber considère d'ailleurs que les ellipses, à la différence des autres expressions anaphoriques, sont « récupérables » et peuvent être comblées par du matériel redondant.

F. Corblin (1985)⁴ propose une définition plus large de l'ellipse dans le cadre de l'anaphore : « Globalement, on a donc anaphore, lorsqu'une structure manifeste *in situ* une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par comparaison avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le moteur de l'anaphore serait la nécessité de se ramener grâce au contexte, à une structure complète à chaque fois que celle-ci ne l'est pas »

La question reste posée, mais ce dont elle témoigne c'est que les cas d'ellipse sont exclus dans l'approche textuelle.

1.5.2. L'approche cognitive ou mémorielle de l'anaphore

Selon Kleiber, la reprise anaphorique ne doit pas se limiter à une simple répétition d'un segment textuel, mais doit faire appel à la mémoire et à la compétence interprétative du lecteur.

L'approche « mémorielle » renonce donc au critère textuel et promeut le critère de la « saillance préalable » pour définir l'anaphore. L'anaphore serait donc un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire « un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate »⁵.

Prenons l'exemple proposé par Kleiber⁶ :

¹ CORBLIN. 1985.

² LEVINSON S., 1987 cité par CORBLIN, 1985.

³ HUANG C.T.J., 1984 cité par CORBLIN, 1985.

⁴ CORBLIN F., 1985:191.

⁵ KLEIBER G., 2001:28.

⁶ Ibid.

Le ministre de l'éducation nationale est en vacances. Elle séjournera deux semaines au bord de la mer.

L'interprétation du pronom *elle* dans cet énoncé est problématique. En effet, il y a non correspondance entre le genre de la tête nominale et le sexe de l'individu référé.

Ici, l'interprétation de l'énoncé se fait grâce à la représentation mentale que met en place le récepteur de l'énoncé. En effet, en se construisant une image du ministre, en faisant appel à la *doxa* et en rappelant que c'est une femme, il fait correctement l'interprétation de *elle*.

De surcroît, la syntaxe dans ce cas ne permet pas de lever l'ambiguïté, d'où la nécessité du facteur sémantique que le récepteur se charge de faire grâce aux informations fournies par le cotexte. L'interlocuteur prend donc en considération les significations que la langue construit et les représentations qu'il a du monde.

Il résulte de ce qui précède que le problème qui se pose est celui de la récupérabilité de l'antécédent car parmi tous les éléments mémorisés, seul le plus pertinent doit être retenu. Cependant, l'approche cognitive admet comme l'approche textuelle des limites. En effet, se basant excessivement sur des données purement pragmatiques, le critère cognitif risque de valider des anaphores transparentes mais syntaxiquement incorrectes.

Il serait donc nécessaire, pour mieux appréhender les propriétés de l'anaphore, de rappeler les classifications des anaphores suivant leur typologie afin d'en définir un type particulier, à savoir l'anaphore associative méronymique.